PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SÉMINAIRE

LES CONTRÔLES EXERCÉS. QUELLES GARANTIES ?

15 avril 2019

Centre Panthéon - salle des Conseils - 2e étage, escalier M

S'INSCRIRE AUPRÈS DE MME CERIANI - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de séminaires « Flexibles notions - La protection des majeurs »

Dans le cadre de ses séminaires autour du thème « **Flexibles notions - La protection des majeurs** », le Laboratoire de sociologie juridique avec le concours du master 2 Usages sociaux du droit, organise une troisième séance qui portera sur :

Les contrôles exercés. Quelles garanties ?

Direction scientifique : Dominique Fenouillet et Jean Garrigue
Organisation administrative : Nathalie Ceriani

En présence de :

> **Brigitte BANSAT-LE-HEUZEY**, DDCS Paris, responsable pôle protection des populations
> **Baptiste BLANC**, DDCS Paris, coordonnateur mission protection des majeurs et handicap
> **Sylvain BOTTINEAU**, magistrat, TI Lagny-sur-Marne
> **Morgane BOUKOBZA**, MJPM
> **Pascale CROISE**, directeur de greffe, chef du pôle majeurs protégés
> **Bénédicte DILLEMANN**, déléguée à la protection des majeurs, Ariane Falret
> **Olivier GODIN**, MJPM
> **Stéphanie KRETOWICZ**, magistrat, TI Paris
> **Vanessa LEPEU**, magistrat, TI Montreuil-sous-Bois
> Laurent LEVENEUR, professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
> **Sandrine POUZAUD**, association ProMaje
> **Mikaël ROY**, MJPM
> **Sylvie SCHLANGER**, avocat général, cour d'appel de Paris